DLP-2-7-99003143



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 20/99 du 30/06/99 - 1 page

Grandes Cultures

Tournesol

Stades : les semis tardifs atteignent 4 paires de feuilles. La floraison est atteinte pour les semis d'avril.

Phomopsis

La séquence orageuse intervenue durant le week-end s'est traduite par des projections importantes dans les situations observées. La durée de la période d'hygrométrie élevée, variable suivant les situations, a pu être suffisante pour la contamination de feuilles dans certaines situations à risques. C'est le premier épisode réellement significatif depuis le début juin.

La préconisation reste inchangée. Elle concerne les variétés sensibles à leur arrivée progressive au stade limite de passage du tracteur en fonction de l'échelonnement des semis.

Pour les parcelles précoces, l'arrivée au début de la floraison marque la fin de la période de sensibilité au phomopsis.

Ces parcelles auront été globalement peu exposées à la maladie. Le suivi au champ dans les semis à venir, particulièrement dans nos essais "isorisques" permettra probablement de confirmer la faiblesse des attaques sur semis précoces.

▪***Pour les variétés sensibles ou très sensibles au phomopsis et en secteurs exposés à la maladie, la protection des parcelles tardives, notamment les semis tardifs de l'Yonne et de la Nièvre, est à mettre en oeuvre à leur arrivée au stade limite de passage du tracteur.***

Maïs

Stades : de 4-6 feuilles (30 cm de hauteur) pour les semis tardifs à 14-15 feuilles (1 m à 1,5 m) pour les plus avancés.

Pucerons

Les parcelles les moins développées - les plus exposées au risque de toxémiase en cas de pullulation de *Metopolophium dirhodum* - restent peu colonisées ; les populations n'excèdent pas 10 à 15 pucerons par plante. Il s'agit essentiellement de *Sitobion avenae*.

Pour les autres situations, on n'observe pas de progression très rapide. La mise en place de la faune auxiliaire se poursuit en toutes situations.

▪***Aucune intervention n'est actuellement justifiée.***

Pyrale

Le vol en cage progresse sensiblement. Les captures en piège sexuel, irrégulières, sont résumées dans le tableau ci-dessous. Les premières pontes observées en parcelles à risques ont atteint l'éclosion. Le niveau des pontes actuellement observé est modéré.

Captures de pyrale en piège sexuel

Lieu		Date 1ère capture	Cumul au 30/06
21	Bretennières	28/06	1
	Lanthes	25/06	1
	Laborde au Château	14/06	2
25	Dannemarie/Crète	24/06	1
39	Annoire	28/06	1
	Beauchemin	24/06	5
	Asnans	24/06	7
	Vaudrey	19/06	3
58	Mont et Marre	21/06	3
	Entrains S/Nohain	11/06	17
70	Cugney	28/06	4
71	Bragny	26/06	2
	Allerey	21/06	9
89	Champlost	28/06	6
	Malay le Grand	18/06	14

▪***Pour les secteurs précoces, grand Val de Saône (Saône-et-Loire, plaines du Jura, plaine Dijonnaise, Sud Graylois), Nièvre, Yonne, la période du 5 au 10 juillet se confirme comme période optimale d'intervention.***

▪***Pour les secteurs plus tardifs, plateaux de Bourgogne, Nord Haute-Saône, Doubs, la période d'intervention se situera du 10 au 15 juillet.***

▪***Pour les maïs actuellement peu développés, le risque de dépôt de ponte est très faible sur des cultures n'ayant pas dépassé 30 cm de hauteur. On attendra pour ces situations d'avoir au moins atteint 40 cm avant d'envisager une protection. Compte-tenu de la faible surface réceptrice, une protection liquide est à préférer (il conviendra de surveiller dans les semaines suivantes les populations de pucerons, notamment R. padi).***

Sauf évènement exceptionnel, notre prochain bulletin paraîtra fin juillet - début août

▶

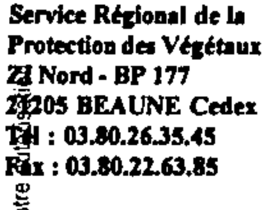
Maïs

Pucerons : pas d'intervention.

Pyrale : périodes de protection

. du 5 au 10 juillet en zones précoces,

. du 10 au 15 juillet en secteurs tardifs.



Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374
Tarif Courrier 340 F- Fax 390 F

